

**ASSOCIATION LIMB**  
**Les Jardins de Cantaous**  
Siège social : 2 rue du Pic du Midi  
65150 CANTAOUS

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

SARL CSA AUDIT  
23 bd du Lapacca  
65100 LOURDES  
Tél. : 05.62.42.71.00

 **FIDUNION**

## **SOMMAIRE**

-----

- Rapport général des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels au 31 décembre 2018
  
- Comptes annuels au 31 décembre 2018



EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

23 bd du Lapacca  
65100 LOURDES  
Té debate. 05 62 42 71 00  
Fax 05 62 94 78 58

## C.S.A. AUDIT

Christian SALLES, Jean-Marc AUZON, Cédric BARAKAT

*Inscrits sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
rattachés à la CRCC de Pau*

LIMB  
Les Jardins de Cantaous  
2 rue du Pic du Midi  
65150 CANTAOUS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux membres de l'assemblée générale,

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIMB relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II – FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, nous précisons que nous avons été amenés à effectuer des contrôles portant notamment sur le rattachement des charges et produits ainsi que sur la réalité et l'exhaustivité des dépenses de l'association au travers de contrôles des justificatifs (sondages), d'une revue analytique des comptes et de l'analyse des conventions de subventions. Ceux-ci n'ont pas mis en évidence d'anomalies de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV - VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES**

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et d'activité du conseil d'administration, dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

### **VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LOURDES,  
Le 26 juin 2019

C. SALLES  
Gérant de la  
SARL CSA AUDIT



C. BARAKAT  
Commissaire aux Comptes  
chargé du dossier



**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs au 31/12/18			Valeurs au 31/12/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	7 345.29	2 028.07	5 317.22	6 402.41
Autres immobilisations corporelles	12 180.52	1 074.15	11 106.37	1 026.66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 525.81</b>	<b>3 102.22</b>	<b>16 423.59</b>	<b>7 429.07</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	7 507.34		7 507.34	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	82.85		82.85	
Marchandises	612.24		612.24	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				2 182.50
Autres créances (3)	28 116.95		28 116.95	18 029.00
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instrument de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	34 232.50		34 232.50	25 252.73
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>70 551.88</b>		<b>70 551.88</b>	<b>45 464.23</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>90 077.69</b>	<b>3 102.22</b>	<b>86 975.47</b>	<b>52 893.30</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 0 )		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	25 759.70	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 917.89	25 759.70
SITUATION NETTE	34 677.59	25 759.70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>34 677.59</b>	<b>25 759.70</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 955.67	9 682.16
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 995.56	4.50
Dettes fiscales et sociales	23 841.77	17 351.04
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	504.88	95.90
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>52 297.88</b>	<b>27 133.60</b>
Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>86 975.47</b>	<b>52 893.30</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	52 297.88	27 133.60
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

## COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/18 au 31/12/18			Exercice N-1 01/09/17 au 31/12/17
	Achats	Var. Stocks	Total	
<b>Charges d'exploitation (I)</b>				
Achats de marchandises		-612.24	-612.24	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 901.43	-7 507.34	-1 605.91	133.33
Autres achats et charges externes *			22 798.85	10 910.58
Impôts, taxes et versements assimilés			4 083.00	765.44
Salaires et traitements			152 426.72	34 620.07
Charges sociales			36 789.77	7 849.28
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 602.67	499.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0.04	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>216 482.90</b>	<b>54 778.25</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)			315.13	30.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)</b>			<b>315.13</b>	<b>30.23</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion			1.86	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>			<b>1.86</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats (V)</b>				
<b>Impôt sur les bénéfices (VI)</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)</b>			<b>216 799.89</b>	<b>54 808.48</b>
<b>BÉNÉFICE (3)</b>			<b>8 917.89</b>	<b>25 759.70</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>225 717.78</b>	<b>80 568.18</b>
* Y compris :				
- redevances de crédit-bail mobilier				
- redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de			29 998.81	

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

<b>PRODUITS (hors taxes)</b>	Exercice 01/01/18 au 31/12/18	Exercice N-1 01/09/17 au 31/12/17
<b>Produits d'exploitation (I)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	18 682.46	2 252.50
<b>Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>18 682.46</b>	<b>2 252.50</b>
Production stockée	82.85	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	176 950.81	78 215.33
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		100.00
Autres produits	0.55	0.35
<b>Sous-total B</b>	<b>177 034.21</b>	<b>78 315.68</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)</b>	<b>195 716.67</b>	<b>80 568.18</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (2)	0.44	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>0.44</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	30 000.67	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>	<b>30 000.67</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>225 717.78</b>	<b>80 568.18</b>
<b>PERTE (3)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>225 717.78</b>	<b>80 568.18</b>
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de</i>		

**SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**SOMMAIRE**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

6504302 - ASSOC LIMB LES JARDINS DE CANTAOUS  
**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

IFC

L'ensemble des employés sont principalement en contrat CDDI, par conséquent il s'agit généralement de contrat de travail de courte durée: de ce fait, les indemnités de fin de carrière (IFC) ne sont pas significatives.

Reprise de la quote-part virée au résultat de la subvention d'investissement

L'association a bénéficié d'une subvention d'investissement d'un montant de 50 000€ dont un premier versement de 30 000€ a été effectué en 2018. Cette subvention est destinée à l'acquisition d'une chambre froide, d'un tracteur et de deux serres. Celle-ci est amorti sur une durée de 1 an. En effet, d'après l'article 42 septies du CGI, une entreprise peut (sous caractère optionnel) rattacher les subventions aux résultats de l'exercice en cours à la date de leur attribution.

Informations sur les subventions

De plus, l'association LIMB a bénéficié de diverses subventions octroyées par divers organismes:

- 99 103.26€ de subventions d'exploitation versées par la DRFIP Ile-de-France considérées comme des "Aides aux postes". 6 431.95€ seront versés en 2019.
- 25 000€ de subvention d'exploitation versée par le département des Hautes-Pyrénées ayant pour but de faciliter le démarrage d'une structure de réinsertion.
- 6 900€ de subvention d'exploitation versée par le comité départemental des Hautes-Pyrénées.
- 50 000€ de subvention d'investissement versée par la Fondation de France RTE. 30 000€ étant versée en 2018 et 20 000€ sous condition du bon déroulement du projet pour lequel la subvention a été accordée.
- 6 900€ de subvention accordée par le comité départemental des Hautes-Pyrénées. 80% déjà versé en 2018 (5 520€) et 20% versé en 2019 (1 380€).
- 9 865.60€ d'aides ASP versée par la région Midi-Pyrénées.
- 2 750€ de subvention d'exploitation versée par la commune de St Laurent de Neste.
- 15 000€ d'aide versée par le Fond Départemental d'Insertion (FDI).

Au total, nous avons donc un montant de subventions d'exploitation s'élevant à 176 950.81€ et 30 000€ de subvention d'investissement.

Bénévolat

L'association enregistre également du bénévolat à hauteur de 11 037.28€.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**CSA AUDIT**  
STE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
25 bd du Lapacca  
65100 LOURDES

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

**Option de traitement des charges financières :**

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

**Option de traitement des charges financières :**

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

**Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	Entre 5 et 10 ans
- Matériels et outillages industriels	Entre 3 et 5 ans
- Matériels et outillages	Entre 3 et 5 ans

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Immobilisations financières

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		6 829		516
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencés & aménagés divers			11 081
		Matériel de transport		1 099	
Matériel de bureau & info., mobilier					
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>7 929</b>		<b>11 597</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		<b>TOTAL IV</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>7 929</b>		<b>11 597</b>

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				7 345	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				11 081
		Matériel de transport				1 099
Mat.bureau, info., mob.						
	Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		<b>TOTAL III</b>			<b>19 526</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL IV</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					<b>19 526</b>	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		427	1 601		2 028
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.		782		782
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	73		220	
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>500</b>	<b>2 603</b>		<b>3 102</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>500</b>	<b>2 603</b>		<b>3 102</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						

**CSA AUDIT**  
 STE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 23 bd du Lapacca  
 65100 LOURDES

**ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Détermination de la valeur actuelle**

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

**MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Dépréciations début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>	<b>Dépréciations fin de l'exercice</b>
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**ÉTAT DES STOCKS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**STOCKS**

Les stocks ont été valorisés selon la méthode du coût de revient, en incluant le coût d'achat des matières premières et le coût de la main d'oeuvre.

**TABLEAU DES STOCKS**

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises		612.24		612.24
Matières premières		7 507.34		7 507.34
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits		82.85		82.85
<b>TOTAL</b>		<b>8 202.43</b>		<b>8 202.43</b>

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 432	26 432	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 685	1 685		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAUX</b>		<b>28 117</b>	<b>28 117</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

**CSA AUDIT**  
 STE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 23 bd du Lapacca  
 65100 LOURDES

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**PRODUITS À RECEVOIR**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	27 812
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>27 812</b>

**CSA AUDIT**  
STE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
23 bd du Lapacca  
65100 LOURDES

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine		23 956	23 956		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 996	3 996		
Personnel & comptes rattachés		3 671	3 671		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		20 171	20 171		
Etat &   Impôts sur les bénéfiques					
autres   Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv.   Obligations cautionnées					
publiques   Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		505	505		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>52 298</b>	<b>52 298</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**CHARGES À PAYER**

<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 873
Dettes fiscales et sociales	4 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>8 228</b>

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Personnel salarié :</b>	<b>15.00</b>	
Ingénieurs et cadres	1.00	
Agents de maîtrise	3.00	
Employés et techniciens	1.00	
Ouvriers	10.00	
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

**CSA AUDIT**  
STE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
23 bd du Lapacca  
65100 LOURDES